



mai 2008

association royale
des architectes de liège

ARALg

Prochaine assemblée générale :

le 06 mai 2008

Revêtement de sol TARKETT

LA GRENOUILLE

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale le

mardi 6 mai 2008 à 17.30 heures

qui se tiendra en nos locaux.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du P.V. de l'assemblée générale du 08 avril 2008
- Correspondance et communications
- Divers

Interruption de séance.

TARKETT revêtements de sols souples, réponses aux besoins des professionnels par des collections combinant modernité et chaleur et ceci en collaboration avec les services Recherche et Développement et Marketing. Avec des technologies de pointe, Tarkett anticipe les grandes évolutions architecturales et les tendances du futur.

A l'issue de la présentation, nous serons conviés à un cocktail dînatoire.

Inscription sur talon réponse obligatoire.

Nous vous prions d'agréer, Cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Luc HERZE, Président

COTISATIONS 2008 :

Membres effectifs :	125 €
Membres aspirants :	70 €
Membres pensionnés :	70 €
Membres non indépendants :	85 €
Membres stagiaires :	
1 ^{ère} année inscription à l'ordre :	15 €
2 ^{ème} année :	25 €

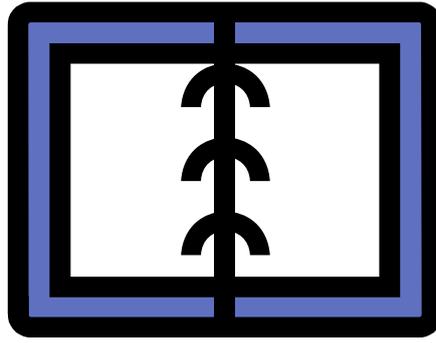
Parrainage : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de 2009.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : 000-0148741-40.

Note du secrétariat: l'accès au secrétariat se fait via le numéro de l'Association, qui est pour rappel 04/340.04.60.
Le numéro 04-342.57.00 est réservé aux permanents d'INFOR-ARCHITECTURE

ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE
Tél. : 04-340.04.60 – Fax : 04-344.40.42



A VOS AGENDAS !

✘ 6 mai 2008 : Assemblée générale : TARKETT - revêtements de sols souples

16 mai 2008 : Visite de l'usine DAIKIN à Ostende

✘ 3 juin 2008 : Assemblée générale : CMTF - Capteurs solaires

6 juin 2008 : Visite de l'usine SPHINX à Maastricht

ANNONCE

STEINMETZ DE MEYER architectes urbanistes (LU) cherche
ARCHITECTES EXPERIMENTES M/S pour la prise en charge de projets d'architecture
contemporaine de qualité.

Enthousiasme et esprit d'équipe souhaités.

Envoyez votre CV à ademeyer@stdm.lu

Découvrez-nous sur www.stdm.lu

Le Jour / La Libre Belgique

Madame TISSOT evelynetissot@hotmail.com - correspondante au journal Le Jour / La Libre
Belgique -, est à la recherche de réalisations de confrères dans l'arrondissement de Huy-
Waremme. Des courts reportages avec photographies sont ainsi présentés chaque mercredi.

A propos d'évolutions dans la profession.

Les remous de scission à l'O.A provoquent en Wallonie entre autre des regroupements associatifs sous divers sigles et vocables.

Petit lexique à l'intention de ceux qui suivent cela de loin, mais qui malgré tout aimeraient en savoir un peu plus.

*En octobre 2005, l'O.A « **Ordre des architectes** » annonçait sa scission.*

*En janvier 2006, cette décision provoquait le regroupement spontané de diverses associations wallonnes en un groupe à objectif ponctuel, dénommé « **Actions Communes des Architectes** » ou **ACA** Il imaginera un organigramme national en vue de la séparation.*

*En février 2007, se réunissait le « **Conseil Francophone et Germanophone des Architectes** » ou **Cf/g.a.**, regroupement des Conseils provinciaux de l' O.A. et des associations wallonnes d'architectes.*

Il dressait un schéma crédible d'organisation pour la partie wallonne d'un futur O.A.

*En septembre 2007, création de « **l'Union wallonne des Architectes** » ou **UWA**, en vue d'une représentativité forte de +/- 1.000 membres, à l'égal de ce qui se fait en Flandre avec la BVA. Ce qui donnerait des possibilités de discussions appréciées avec les instances publiques et privées.*

En mars 2008, concrétisation de l'UWA par la signature de la Charte de Fondation. Notons que les Architectes du Brabant wallon et de l'UPA de Bruxelles ont rejoint l'UWA au côté des Associations wallonnes d'Architectes. L'axe Wallonie - Bruxelles se concrétise. Le Collège National des Experts y apporte à son tour un soutien apprécié par sa compétence.

La **FAB** « *Fédération des architectes de Belgique* », une organisation qui a été à l'origine de la reconnaissance et de l'évolution de notre profession reste d'actualité par sa phase actuelle de restructuration.

A titre National, elle regroupera l' UAB, -Union des architectes Bruxellois-, l' UWA déjà citée, et la BVA, -le Groupement des architectes flamands-.

La **SAF**, « *aile francophone de la FAB* », continue son action jusqu'à la création définitive de l'UWA.

Lors de la tentative de formation de l'Orange Bleue les négociateurs s'étaient au moins mis d'accord sur un point : légiférer la division de l'O.A national.

Madame LARUELLE qui suit le dossier depuis le début est toujours notre ministre de tutelle, Va- t- elle ranimer un débat qu'elle connaît bien. ?

Georges FOULON

ARALg – ASSEMBLEE GENERALE **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 11 MARS 2008**

Sont présents, les Confrères : HERZE, ZWEBER, FOULON, FAUCONNIER, PEL, VAN HOYE, GLAUDE, BROSE, GIRS, COURTOY, THEUNISSEN, VOZ & NIZET

Les confrères BROUILLARD & FRANCK sont excusés.

Le cfré BRIEN est invité.

Le PV de l'assemblée générale du 12 février est corrigé et adopté.

Correspondances et communications :

- MANIFESTATIONS & COLLOQUES :
 - La visite de l'usine DAIKIN à Ostende est reportée au 16 mai
 - Sur invitation TYVEK, les membres de l'Association ont clôturé la journée du 22 février par une visite guidée du quartier européen du Luxembourg
- RAPPORT DE TRESORERIE :

Après la lecture du rapport des vérificateurs aux comptes par Patrick Van Hoye, le cfré Foulon nous présente son rapport de trésorerie ARALg et Fonds P. ETIENNE qui alimente le prix du Concours Debouny. L'ensemble des cfrés remercie chaleureusement notre trésorier pour ce travail accompli avec autant de rigueur.
- GRENOUILLE : La Grenouille informatisée étant établie, celle-ci est transmise aux membres par e-mail et est stockée sur le site de l'ARALg. Les rapports d'assemblées étant uniquement à destination des membres, certains se demandent s'il ne faudrait pas supprimer ceux-ci du contenu ou remplacer les noms par les initiales. D'autre part, les rapports étant approuvés, faut-il envisager cette modification.
- JOURNEE DE LA RENOVATION DU 25 MAI : à l'initiative de l'UWA & le magazine CASAS, des réalisations seront ouvertes au public en présence des Maîtres d'œuvres. Le nombre de projets est réparti parmi les différentes associations et provinces. A ce jour, l'on compte 36 inscriptions dont 6 membres ARALg. Date limite des inscriptions le 21 mars.
- UWA : La réunion qui se tiendra le 18 mars à Namur sera consacrée aux Voies et Moyens. A cette occasion, la date de la réunion finale « statuts » sera fixée.

A l'inquiétude de Philippe Theunissen de savoir si l'ouverture aux architectes non membres d'une association est toujours bien sur la table, J-M Fauconnier prend comme exemple la Journée Rénovation à laquelle plus d'un tiers des cfrés est non membre de l'une ou l'autre association.

Divers :

- le CLUSTER : Ph. Theunissen nous explique le mécanisme de cette organisation qui regroupe les différents acteurs économiques de la construction dont les architectes et qui a pour but de stimuler les intérêts économiques. Les trois piliers fondateurs du premier cluster « développement durable » sont les entreprises, les architectes et les producteurs de matériaux (PMC). Présentation à la RW doit être faite en vue d'une agrégation.
- SPECIFICATIONS DES BUREAUX D'ARCHITECTES. :

Le cfré Pel propose que l'ARALg réalise une base de données regroupant les spécifications des confrères. L'ARALg pourrait s'inspirer du site Promarex, où une telle liste existe.
- RW : La prime à l'isolation est étendue à la prime énergie. Attention, dans le calcul, seules les valeurs de référence région wallonne sont à considérer.
- MISSION LEGALE DE L'ARCHITECTE :

Le CNOA étudie la modification de l'article 4 de la loi de '39 depuis deux ans. Notre crainte est de voir les prestations de l'architecte trop détaillées. J-M Fauconnier nous procurera les textes émanant du CNOA et CPOA pour information et analyse.
- PERMIS DE LOTIR - DEROGATIONS :

A l'avenir, seules les modifications favorables à l'ensemble d'un lotissement seront acceptées. D'autre part, un dossier séparé doit être introduit pour toutes modifications de voirie, de trottoir ou d'égout.

Présentation du logiciel ARCHIAID

Présentation par Guy Brien de l'évolution de ce logiciel d'aide qui a fait ses débuts dans les années '90. La version présentée aujourd'hui (module cahier des charges) sera compatible MAC dans quelques mois.

Les membres peuvent se procurer ce module pour la très modique somme de 45€ TVAC. Ne sont pas repris dans ce montant la formation, l'assistance, les upgrades, etc)

D'autres modules peuvent compléter celui-ci ;

D'autres modules peuvent compléter celui-ci ;

- comparatif des offres et aide à la décision
- états d'avancement
- gestion de bureau, etc

La séance est levée vers 20.00H

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION – SESSION D'INFORMATION
L'OFFRE DE REVETEMENTS DE SOL TARKETT
UN CHOIX ECORESPONSABLE.**

Oui je participerai à la session d'information TARKETT, à l'ARALg le **6 mai** prochain

Société: _____

Prénom: _____ Nom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Commune: _____

Tél.: _____ Fax: _____

E-Mail: _____

Merci de confirmer votre inscription par retour mail au plus tard le 24 avril à l'adresse info@aralg.be ou par fax au **04/344 40 42**



Tarkett Belux
De Vunt 13 - bus 1
B-3220 - Holsbeek
Tel. +32-(0)16-35 98 84
Fax: +32-(0)16-57 12 81
info.be@tarkett.com
www.tarkett.be





Tarkett, un acteur écoresponsable

Conscient depuis toujours des interactions de ses activités avec la nature, Tarkett a fait de la responsabilité environnementale un des piliers de sa philosophie d'entreprise. L'Intelligence environnementale selon Tarkett, c'est développer des revêtements de sol en intégrant le respect de l'environnement à toutes les étapes de la conception.

- Nous utilisons le principe de l'analyse en cycle de vie (ACV) pour minimiser les impacts liés au développement produit.
- Nous optimisons la recette avec matières premières recyclées et favorisons le recyclage de nos produits finis.
- Nous investissons dans des technologies propres pour réduire les consommations et les émissions de nos procédés de fabrication.

Engagé sur le long terme, Tarkett améliore continuellement ses performances environnementales et contribue à la généralisation des démarches écoresponsables par tous les acteurs de la construction.



INTELLIGENT FLOORING SOLUTIONS

www.tarkett.be

